

Les mardis de Rosario #3 – 30 janvier 2024 – **Transports**

I. Rôle des responsables transports

A. Au niveau national

Pour les cars, le responsable national vérifie que les heures d'arrivées et départs de cars, aux accueils Notre-Dame et St-Frai, sont compatibles avec le nombre de places de stationnement, en tenant compte du temps de déchargement ou chargement. Le cas échéant, il demande à des responsables de cars régionaux d'ajuster leurs horaires. Ce travail se fait à partir de juillet, sur la base de ce qui est déclaré dans Rosario.

Pour les trains, le responsable national donne des orientations à la SNCF. C'est elle qui fixe les horaires qui sont connus fin juillet.

B. Dans les régions

L'organisation de chaque région lui appartient, avec parfois des cumuls entre fonctions. Les régions louent elle-même leurs cars. Il y a des disparités dans l'organisation des régions pour des raisons qui leur sont propres.

II. Numérotation des trains dans Rosario

Quand deux trains sont raccrochés l'un à l'autre, ils sont numérotés de 1 à 8 pour le premier, de 11 à 18 pour le second. C'est Didier Nadal qui, avec la SNCF, pilote cette numérotation qui doit être apparue dans Rosario. Pour pouvoir indiquer les bons numéros de wagons sur les billets, il faut, au moment de créer le train dans Rosario, choisir le bon type :

- « TGV duplex... - rames 1 à 8 »
- « TGV... - rames 11 à 18 ».

Si le choix a été fait correctement, le bon numéro de voitures apparaîtra sur la feuille de route (billet).

III. Type de trains

Pour l'heure, Rosario ne prévoit que des TGV Duplex. Il faut créer des Océane dont Didier Nadal nous donnera les caractéristiques.

IV. Pèlerins transportés par une autre région

Un pèlerin qui n'a pas de service peut s'inscrire dans la région qu'il veut, en l'occurrence celle qui va le transporter, et bien sûr le loger.

Un pèlerin qui a un service s'inscrit dans la région de son service qui prendra en charge son logement. Ensuite les régions s'arrangent entre elles, hors Rosario, pour organiser le transport. Ça peut être un peu compliqué pour affecter une place dans le transport,

- Pour les bus, il faut faire -1 sur le nombre de places d'un bus et ajouter le passager supplémentaire « à la main »
- Pour les trains, une astuce peut consister à créer un train fictif (voir Didier Nadal ou Christine Blum ou la région IdF).

Il serait bon d'aborder ce point aux Assises du Rosaire (il se reposera quand il s'agira d'organiser des transports inter-régionaux)

V. Création des transports 2024, autocars et trains

Rosario 2023 a été archivée le 31 janvier. Chaque région donc recréer tous ses transports. Pour les trains, Didier doit donner les informations de numérotation des rames. Tout doit être recréé (on peut se reporter à la base archive 2023).

Ne pourrait-on éviter de devoir tout recopier ?

VI. Erreur dans les horaires de feuille de route

Le bug est remonté à Alkante (@Roseline et Jean-Luc Pomarède : inutile de réenvoyer un mail).

VII. Accès des Accueils à des données transports

Il serait utile que les responsables des accueils aient accès à la synthèse des flux arrivée/départ dans le menu transport. Sinon, il faut prévoir d'envoyer cette synthèse, qui ne sera pas définitive, quelques jours avant. Demande émise par Xavier Decoopman.

Il serait utile que les responsables des accueils aient accès au nombre de personnes inscrites dans leurs accueil. Demande émise par Georges Tandonnet.

Il y a probablement des choses à affiner sur les droits et des autres pour leur permettre d'accéder à des données de transport. Voir Christine Blum.

VIII. Impression du placement des pèlerins

Il n'est possible d'imprimer le placement des pèlerins dans le plan des wagons/autocars qu'en faisant l'impression de la page web qui sert à faire le placement.

IX. Cars affrétés par les établissements scolaires

Ces cars doivent désormais être saisis dans Rosario, avec leurs passagers, nom du responsable, nom du chauffeur. Le travail de déclaration du transport et d'affectation des passagers peut se faire par le responsable de la région ou par le responsable de l'établissement auquel il conviendra de donner les droits nécessaires.

X. Adresses web diverses

- Base de tests : <https://test.pelerinage-rosaire.org>
- Archive 2023 : <https://archive.pelerinage-rosaire.org> (attention à ne rien y modifier)
- Forum : <https://cloud.pelerinage-rosaire.org/> où vous retrouverez quelques points de ce compte-rendu.